

7 AU JARDIN
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 5 000 euros
Siège social : 5 Allée des Capucins
ZAC du Champ Blanchard
49400 DISTRE
RCS ANGERS
Société en cours de formation

Je soussigné :

Monsieur Paul MAUGER, demeurant 15 rue Joliot-Curie - 49400 SAUMUR,

Agissant en qualité d'associé unique de la Société à responsabilité limitée unipersonnelle 7 AU JARDIN, au capital de 5 000 €, dont le siège social est situé 5 Allée des Capucins ZAC du Champ Blanchard 49400 DISTRE,

Après avoir exposé qu'une société a été constituée aux termes d'un acte sous signature privée signé électroniquement en date de ce jour,

Nomme en qualité de premier gérant de la Société, et ce, pour une durée illimitée à compter de ce jour :

Monsieur Paul, Loïc, Guy MAUGER,
Né le 7 avril 1999 à PONTOISE (95),
De nationalité française,
Demeurant 15 rue Joliot-Curie - 49400 SAUMUR,

Monsieur Paul MAUGER dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur Paul MAUGER accepte les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Il ne percevra aucune rémunération au titre de ses fonctions de gérant, et ce, jusqu'à décision contraire.

Toutefois, il aura droit, au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs. Pour le cas où il utiliserait son véhicule personnel pour les besoins de la Société, il sera indemnisé sur la base du barème « prix de revient kilométrique » déterminé par l'administration fiscale chaque année.

L'associé unique autorise, en outre, la prise en charge par notre Société des cotisations sociales obligatoires, la CSG déductible et non déductible, et la prise en charge des cotisations sociales facultatives ainsi que l'ensemble des cotisations sociales personnelles afférentes aux revenus de capitaux mobiliers éventuels de **Monsieur Paul MAUGER**, gérant associé unique, à compter du début d'activité, et ce, jusqu'à décision contraire.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'originaux ou de copies des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Signé par voie électronique le _____, conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil, par l'intermédiaire de la plateforme <https://docusign.fr/>, ainsi que le reconnaît et l'accepte le signataire.

Monsieur Paul MAUGER

Associé,

« Bon pour acceptation des fonctions de gérant »

Signé par :

E1AD07B42FEF444...